



LAWYERS WITHOUT BORDERS
AVOCATS SANS FRONTIÈRES
ABOGADOS SIN FRONTERAS
Canada

APPEL DE CANDIDATURES
Prière d'afficher et de diffuser

Poste :	Coopérant volontaire – Formateur en matière de violences sexuelles
Emplacement :	Port-au-Prince, Haïti
Durée :	Une mission d'une semaine
Dates :	Fin juillet 2014
Conditions :	L'affectation est de nature bénévole. Les frais (formation, avion, santé) sont pris en charge par ASFC. ASFC verse également une allocation de subsistance et pourvoit un logement ainsi que le transport à Port-au-Prince.
Langue de travail :	Français

Avocats sans frontières Canada (ASFC)

ASFC est une ONG dont la mission est de soutenir la défense des droits des personnes les plus vulnérables dans des pays fragiles ou en crise par le renforcement de l'accès à la justice et à la représentation légale.

Fondée au Canada en octobre 2002, ASFC compte sur un siège social à Québec et des bureaux en Haïti, en Colombie et au Guatemala. Pour en savoir d'avantage, notamment sur le projet Haïti : www.asfcandada.ca.

ASFC souscrit au principe d'équité en matière d'emploi. Le masculin est utilisé dans le présent document uniquement pour alléger le texte.

Le programme d'Avocats sans frontières Canada en Haïti

Dans le cadre de son projet « Renforcement des capacités pour l'accès à la justice et la lutte contre l'impunité en Haïti », ASFC a pour objectif d'améliorer l'accès à la justice des populations haïtiennes les plus vulnérables. Le programme vise à leur donner un accès gratuit à la justice et à la représentation légale. Ces services sont offerts par l'organisation haïtienne Défenseurs des opprimés et des opprimées (DOP), partenaire privilégié d'ASFC en Haïti.

Ces activités sont précédées et accompagnées par des recherches juridiques, des programmes de formation à l'intention des avocats, magistrats et autres acteurs du système de justice, ainsi que par des activités d'information et d'éducation populaire à l'intention des populations vulnérables.

Résumé du mandat et des responsabilités

Par une formation, cette mission vise à renforcer les compétences pratiques et techniques des avocats, juristes, organisations de la société civile et acteurs de la chaîne pénale en matière de représentation des victimes et traitement de cas de violences sexuelles. La mission pourrait avoir lieu entre le 28 juillet et le 1^{er} août 2014. Le coopérant devra consacrer environ 30 heures à la préparation de la mission et une dizaine d'heure à son retour pour finaliser son mandat.

Les principaux objectifs de la formation sont :

1. Renforcer les capacités des acteurs de la chaîne pénale qui traitent les cas de violences sexuelles en vue d'améliorer leurs pratiques;
2. Renforcer les capacités des avocats et des organisations de la société civile qui représentent et accompagnent les femmes victimes de violences sexuelles;
3. Sensibiliser les acteurs judiciaires et les avocats aux droits des femmes et leurs réalités;
4. Favoriser l'échange d'expériences et de bonnes pratiques en offrant une plateforme d'interaction entre des acteurs nationaux concernés;
5. Renforcer la maîtrise des participants des instruments et de la jurisprudence internationaux portant sur les droits des femmes et les violences sexuelles.

Sous la supervision du représentant d'ASFC en Haïti et en collaboration avec des intervenants haïtiens, le coopérant volontaire travaillera à élaborer et à dispenser la formation. Il devra :

- Dresser un état des lieux des principaux défis rencontrés par les victimes de violences sexuelles pour accéder à la justice en Haïti;
- Se familiariser avec le système criminel haïtien;
- Se familiariser avec le fonctionnement et le travail de DOP;
- Développer des outils de formation (documentation, power point, document de référence);
- Élaborer des exercices pratiques adaptés aux réalités rencontrées par les acteurs de la justice afin de les intégrer à la formation;
- Dispenser la formation pratique aux différents publics cibles;
- Offrir de l'assistance technique et de l'accompagnement pratique aux avocats et juristes de DOP sur des cas de violences sexuelles;
- Élaborer une évaluation de la formation;
- Élaborer des outils de suivi qui permettront de s'assurer que la matière a été acquise par les intervenants;
- Rédiger un rapport de mission et un billet pour le blogue d'ASFC.

Qualifications et exigences

- Détenir le titre d'avocat;
- Expérience pertinente d'au moins 5 ans dans le domaine requis;
- Maîtrise des instruments internationaux dans le domaine requis;
- Expérience en matière de formation et/ou de pédagogie;
- Capacité à appréhender et à comprendre les différences culturelles et les réalités socio-économiques d'un pays fragile ou en crise;
- Capacité à intégrer rapidement les notions de droit interne pour les harmoniser avec les connaissances en droit national ou international;
- Intérêt pour la promotion et la défense des droits humains;
- Être membre d'ASFC et adhérer aux valeurs et principes d'intervention de l'organisation;
- Bonne maîtrise du logiciel Microsoft Powerpoint;
- Excellente maîtrise de la langue française. Capacité de vulgarisation.

Atouts

- Expérience de travail en Haïti;
- Maîtrise du créole;
- Connaissance de l'histoire et de la situation politique, juridique, économique et sociale d'Haïti;
- Connaissance des intervenants canadiens, haïtiens et internationaux du domaine de la justice (gouvernementaux et société civile) actifs en Haïti.

Processus de sélection

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) par la poste ou par courriel aux coordonnées suivantes:

Avocats sans frontières Canada
A/s Emmanuelle Audet-Boucher
Concours Coopérant Volontaire - Haïti
825 Saint-Joseph Est, Bureau 230,
Québec (Québec) G1K 3C8

Adresse de courriel: emmanuelle.audet@asfcanada.ca

Objet : Coopérant Volontaire - Haïti

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le **dimanche 25 mai 2014 à 23h59**. Nous invitons toutefois les candidats intéressés à **se manifester le plus rapidement possible**. Les candidats retenus devront être disponibles pour une entrevue.

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.